Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 3 (1903-1904)
Heft: 41

Rubrik: Lettre de Lausanne

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de retourner à elle, pendant que l'ermite, s'accrochant à la croix, cherche à la ramener à son devoir. La jeune femme invoque le nom de leur petite fille mais se voyant repoussée, finit par se jeter au bas de la montagne, pendant que l'ermite prie pour le salut de son âme. Changement. L'on se retrouve au chevet du mourant qui est reconnu par la jeune fille et qui l'embrasse en disant « mon père », tandis que l'ami ferme les yeux du mourant en lui pardonnant. — La musique est suave, discrète et mélodieuse. C'est dommage qu'elle manque d'originalité. J'y ai cru reconnaître une série de français modernes. Le compositeur a, sans doute, beaucoup de talent et sa musique a fait l'impression voulue, mais il est encore dans l'école de Liszt et gagnerait à devenir plus individuel. C'est pourtant, je le répète, un musicien de talent, et nous n'en avons pas trop. Il faut recueillir avec soin les œuvres nouvelles qui s'offrent.

Agda of Wetterstedt.

Lettre de Lausanne.

L'événement capital de notre année musicale a été la création du nouvel orchestre symphonique. Lausanne possède actuellement grâce à la généreuse initiative d'un véritable philanthrope, un orchestre complet, de bonne qualité et bien dirigé. Cet orchestre s'est fait entendre tout l'été, soit au Kiosque d'Ouchy, soit au Casino, soit à l'abbaye de l'Arc, soit au cercle Beau-Séjour. Nous pouvons grâce à lui compter sur une série de bons concerts d'abonnement cet hiver. Les mercredis de la Maison du peuple ont repris et retrouvent leur vogue habituelle.

Ce n'est pas ici la place de parler du *Festival Vaudois*. Il en est question ailleurs. Le succès de cette entreprise a révélé à Lausanne l'existence de ressources chorales jusqu'ici insoupçonnées et le désir a été ressenti de divers côtés de profiter de l'occasion pour fonder à nouveau dans notre ville une chorale mixte. Des projets sont dans l'air; attendons. On parle déjà d'une audition du *Requiem* de G. Fauré.

Parmi les musiciens annoncés pour le courant de l'hiver, on cite les noms de Mlle H. Luquiens, du quatuor tchèque de Mlle Marcelle Pregi, de la célèbre chapelle des chanteurs de St-Gervais.

Revenons un moment à l'orchestre. M. Suter croit pouvoir affirmer que pour rendre viable l'institution de l'orchestre, il faudrait trouver annuellement la somme de 35,000 fr. Il fait appel dans ce but à la générosité des amis de la musique et a ouvert une souscription de parts de 25, 50, et 100 fr. jusqu'ici, une moitié à peine de la somme nécessaire a été souscrite. Qu'il me soit permis de profiter de l'occasion de cette lettre pour recommander chaudement les souscriptions de parts à tous ceux que leur position de fortune met à même de consacrer annuellement une certaine somme à l'encouragement des arts. L'initiative de M. A. Suter devrait être encouragée. On n'ose guère songer à ce qu'il adviendrait de la musique à Lausanne si au bout de l'année d'essais pour laquelle M. Suter s'est porté garant le nouvel orchestre devrait être licencié. Espérons pour l'honneur de la ville que nous n'en serons pas réduits à cette extrémité.

La Musique à Genève

Depuis notre dernière chronique, il s'est passé trois mois environ pendant lesquels les solistes de concert ont chômé aussi bien pour leur repos bien mérité que pour celui du public genevois qui en avait grand besoin. Seuls les concerts d'orgue à St-Pierre, destinés surtout aux étrangers, s'il faut en croire les grandes affiches imprimées en anglais, ont trois fois par semaine convié les amateurs à la musique noble et sérieuse. C'est que M. Otto Barblan, le distingué organiste, n'entend pas se laisser séduire par les nouvelles écoles d'orgue, très discutables, et il tient haut et ferme le drapeau de la pure tradition, celle des Bach et consorts. Par sa